

L'ÉGLISE DE SAINTE-WAUDRU

Avant de parler de la cathédrale même, ce magnifique spécimen d'architecture que tout le monde admire, il importe de dire quelques mots du chapitre noble de Sainte-Waudru. La communauté de Sainte-Waudru, fondée vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, avait une organisation qui ne ressemblait pas à celle des couvents où régnait une règle austère. Les chanoinesses qui en faisaient partie ne prononçaient aucun vœu. Elles pratiquaient le jeûne et la prière, mais sans être cloîtrées. Elles vivaient en quelque sorte non séparées du monde; aussi furent-elles désignées sous les différents noms de Chanoinesses séculières, de Damoiselles ou de Dames. Leur costume à l'église était d'une grande richesse et couvert d'un manteau dont le bord était herminé. Toutes portaient en écharpe, au-dessus de leurs habits, un ruban noir d'argent auquel pendait un médaillon d'or. L'admission d'une chanoinesse était subordonnée à la justification de huit et même de seize quartiers de noblesse. La communauté était dirigée par les Dames ainées. Elle avait pour abbé le comte de Hainaut. Ses domaines étaient vastes et ses privilèges nombreux. Elle était affranchie de la juridiction épiscopale, exemptée de toutes tailles et de tous impôts, et avait la suprématie sur toutes les églises de Mons et du comté de Hainaut.

En 1766, le chapitre était composé de vingt-deux chanoinesses, d'un prévôt des églises, de trois chanoines de Sainte-Waudru, de vingt chapelains royaux, dont plusieurs habitaient au dehors, d'un bailli, d'un distributeur, d'un avocat, d'un mayeur, d'un receveur général et de sept receveurs particuliers.

En toutes circonstances, les dames du chapitre de Sainte-Waudru soutinrent énergiquement leurs droits et leurs privilèges, et ce n'est qu'en 1794 que l'institution prit fin.

Arrivons maintenant à l'église elle-même. C'est en 1449 que les chanoinesses décidèrent que leur ancienne église, informe et grossière, serait rebâtie. Elles

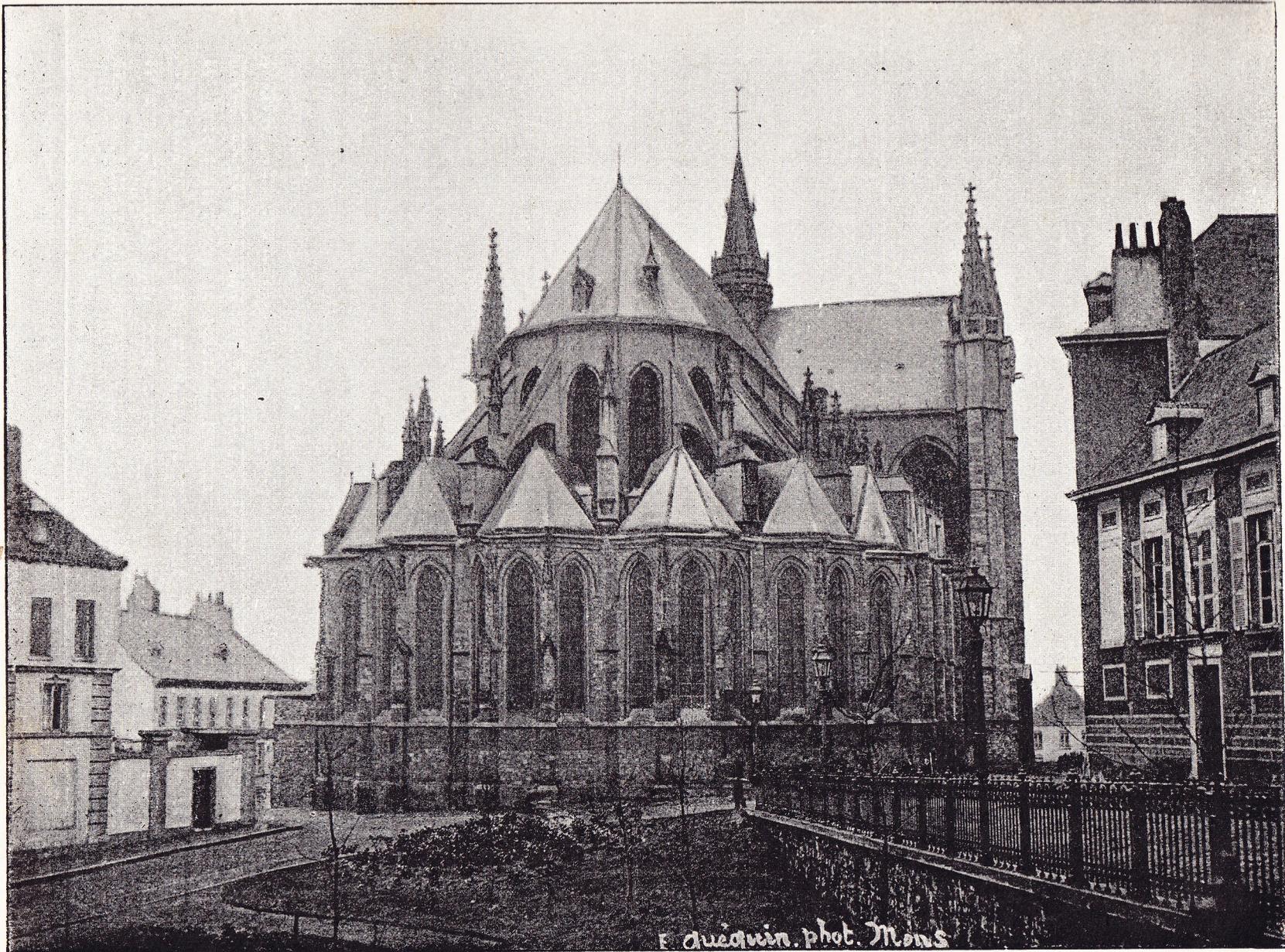
convoquèrent à cet effet une assemblée générale du chapitre. Au mois de mars 1449, Michiel de Rains, maître maçon de Valenciennes, fut chargé de dresser les plans des travaux. On ne s'occupa toutefois plus du projet avant le 31 janvier 1450, époque à laquelle nous voyons un nommé Spiskin prêter le serment requis pour être « maître ouvrier ayant charge des ouvrages. »

Ce maître, un charpentier — Hellin de Sars, — ainsi qu'une délégation des dames chanoinesses, allèrent visiter les églises de diverses grandes villes. Des plans furent esquissés et discutés; des maîtres en renom de l'époque, consultés. Enfin, on adopta le devis du projet et les maîtres ouvriers choisis reçurent une robe de grande livrée, ce qui signifiait qu'ils étaient reconnus agents ou officiers particuliers du chapitre.

Les travaux furent commencés le lundi 9 mars 1450, et le vendredi suivant deux chanoinesses et deux enfants nobles posèrent la première pierre du monument. Ce jour-là, disent les annalistes, on donna un pourboire de soixante-trois sous aux ouvriers et l'on but un lot de vin en la maison de maître Jehan Spiskin. Le bailli et d'autres s'y trouvaient, à l'effet d'examiner « les devises de l'œuvre ».

Voilà donc les travaux en cours d'exécution. Les fondations furent tracées, les tranchées ouvertes et les maçonneries commencées. Elles se faisaient en grès de Saint-Denis, de Stamburges, de Bray, de Gottignies et des bruyères de Mons. Leur exécution était conduite activement. Maîtres Gille Pole de Bruxelles et Mahieu de Leens avaient l'inspection des travaux et s'en montraient très satisfaits.

En 1451, les premiers piliers de pierre furent posés; les chanoinesses avaient décidé que l'édifice serait construit en pierres d'Écaussines, qui devaient être livrées toutes sculptées par Gilles Moreau. De Leens fut attaché à la direction des travaux en cette même année. La construction du nouveau chœur ne fut terminée que vers l'an 1502; il fut pavé l'année suivante en carreaux d'Écaussines. Les travaux du transept furent terminés en 1519, et la partie de la nef correspondante à quatre travées en 1533. Enfin, en 1547, en s'occupant des ouvrages d'achèvement de la nef et de l'élégante chapelle du Saint-Sacrement, le chapitre prit des mesures pour la construction du grand portail et de la tour qui devait le surmonter. Un conseil pour la direction de cette importante partie de l'édifice fut nommé. Il se composait de Jehan Repu, maître maçon, de Jehan Dethuin, tailleur d'images, et de Guillaume Le Prince, maître de carrière d'Écaussines. Ils visitèrent successivement Malines, Louvain et Anvers, avant de faire le tracé des plans. Ceux-ci furent élaborés en 1548 par Dethuin. Les chanoinesses les discutèrent, et finalement Jehan Dethuin fut désigné comme « tailleur d'images, conducteur de l'ouvrage d'architecte de l'église ». Il s'engagea à faire exécuter le devis de



Vue extérieure de l'église de Sainte-Waudru.

l'œuvre par le maître maçon et le maître de carrière Jehan Repu et Guillaume Le Prince.

Jehan Dethuin étant mort le 26 août 1556, ce fut son fils, qui portait aussi le prénom de Jehan, qui le remplaça. Ce dernier mourut le 12 octobre 1596. C'est dans cette période de cinquante à soixante ans que, sous la direction des Dethuin, furent construits une grande partie des nefs, la chapelle du Saint-Sacrement, le grand portail, une partie de la tour, et l'élégante clôture du chœur en style de la Renaissance, malheureusement détruite.

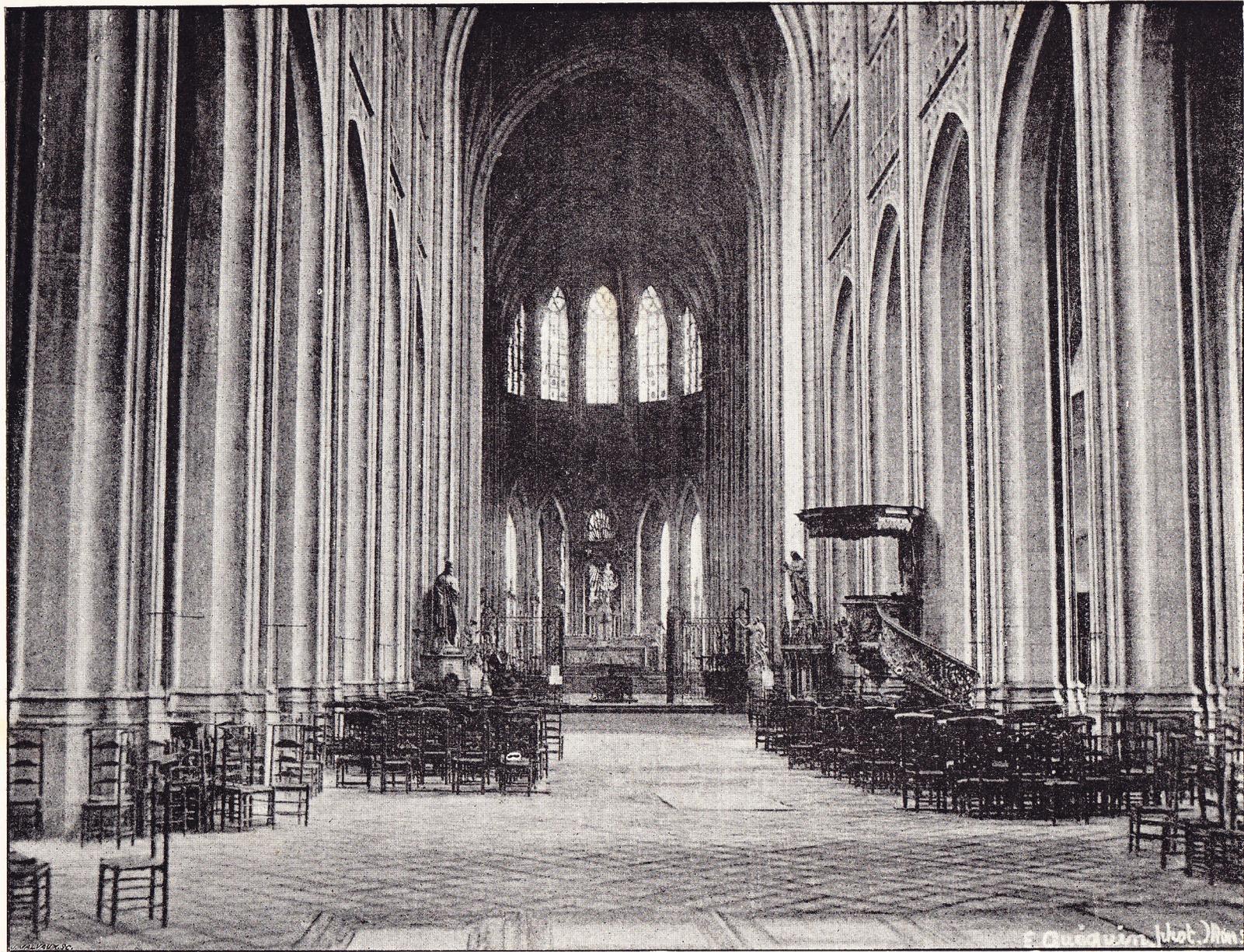
Les parties supérieures de la tour furent exécutées après une interruption d'environ un demi-siècle, avec le concours pécuniaire des archiducs Albert et Isabelle. Depuis 1637, les travaux furent traînés en longueur, et on les arrêta définitivement en 1687. Ils ont donc été effectués dans une période de deux cent trente-huit ans.

Les chanoinesses décorèrent leur temple de stalles somptueuses et d'un merveilleux jubé exécutés dans le style de la Renaissance. Elles posèrent entre les piliers du chœur une élégante galerie de colonnettes à chapiteaux supportant un entablement avec frise remplie de sculptures en albâtre, et ornèrent à profusion toute cette partie des ouvrages intérieurs de statues, de bas-reliefs, dont elles confièrent l'exécution à Jacques Dubreucq, aux Dethuin, père et fils, et à Jehan Fourmanoir. Elles avaient aussi chargé Jehan Dethuin de dresser le plan d'une tour ogivale, dans le genre de celle de l'église de Saint-Rombaut, destinée à former le digne couronnement d'un des plus beaux édifices de l'art ogival existant en Belgique.

C'est avec raison que dans sa notice sur l'église de Sainte-Waudru, M. Louis Dethuin déplore que l'escalier du grand portail n'ait point été exécuté. C'est de cette entrée que l'œuvre doit être vue, en effet, si l'on veut jouir de l'effet remarquable de cette longue suite de piliers, de galeries, de nervures et d'ogives, où, par les combinaisons les plus heureuses de formes et de détails, la lumière pénètre à flots et se modifie sur tous les tons.

L'église de Sainte-Waudru a dans l'œuvre cent huit mètres soixante centimètres de longueur, trente-cinq mètres soixante-quinze centimètres de largeur et vingt-quatre mètres cinquante-six centimètres de hauteur sous clef. Le chœur a trente-deux mètres soixante et onze centimètres de longueur; sa largeur, comme celle du transept et de la nef principale, est de dix mètres soixante centimètres. La grande nef et le chœur sont séparés de leurs bas côtés par trente piliers. Vingt-neuf chapelles bordent les collatéraux du chœur et les basses nefs. Quarante-vingt-dix fenêtres éclairent l'édifice. La tour devait avoir la hauteur énorme de cent quatre-vingt-dix mètres.

Dans une conférence que notre savant archiviste, M. L. Devillers, a donnée



Vue intérieure de l'église de Sainte-Waudru.

sur le passé artistique de Mons, il a traduit de la façon la plus heureuse l'impression que produit cette belle cathédrale, qui est restée heureusement à l'abri de tout odieux badigeon. « Quand on considère sous toutes ses faces, s'écriait-il, un édifice tel que Sainte-Waudru; quand on suit de l'œil les innombrables nervures de ces piliers qui, sans être arrêtées par des chapiteaux, vont s'épanouir dans les arêtes des voûtes; quand on contemple ses arceaux, ses belles fenêtres, son élégant triforium; et lorsqu'en parcourant les terrasses et en passant sous les arcades hardies des arcs-boutants on se rend compte des détails de ce monument gigantesque, on est frappé de la justesse de ses proportions, de l'accord harmonieux qui règne entre toutes ses parties. »

### L'ÉGLISE DE SAINT-GERMAIN

Une profonde incertitude plane sur l'origine de l'église de Saint-Germain. Le premier document authentique que l'on possède sur elle et sur son chapitre, est la bulle que le pape Lucius III accorda en mars 1182 à cette dernière corporation, pour reconnaître ses droits. Elle place sous la protection du souverain pontife les biens que cette église possède et ceux qu'elle pourra avoir dans la suite.

La paroisse de Saint-Germain comprit dans le principe les habitants de toute la ville, sauf les paroissiens de Sainte-Waudru. Ceux-ci étaient les ecclésiastiques, les nobles, les magistrats, les militaires, les concierges et les sujets des nobles, n'importe où ils habitaient; enfin, les étrangers qui séjournaient à Mons, à l'exception de ceux qui, se trouvant malades, étaient admis à l'hôpital de Saint-Nicolas. Toutefois, l'église de Sainte-Waudru n'avait pas de fonts baptismaux : les baptêmes de ses paroissiens se faisaient à l'église de Saint-Germain.

Malgré le bon nombre d'habitants qui étaient par leur position paroissiens de Sainte-Waudru, la cure de Saint-Germain dut devenir très importante dès que la ville de Mons eut pris de l'extension et que tous les points de son territoire furent successivement habités.

C'est ce qui explique l'origine des diverses églises paroissiales de Mons. En effet, la population croissant, il fut nécessaire d'établir des cimetières à l'intérieur des anciens murs, au centre des quartiers les plus peuplés. Ces champs de repos étaient au nombre de quatre. On y éleva des chapelles : celle de Saint-Nicolas en Bertaimont, celle de Saint-Nicolas en la rue d'Havré, celle de Notre-Dame-du-Joncquoy et celle de Sainte-Élisabeth.

Ces chapelles, à l'exception de celle du Joncquoy, devinrent des paroisses filiales de l'église de Saint-Germain. La paroisse du Béguinage n'avait pas été

instituée par le chapitre de Saint-Germain; aussi son territoire était-il sous la direction du chapitre de Sainte-Waudru. Pour juger de l'importance que l'église de Saint-Germain avait acquise, ajoutons qu'en 1786 elle possédait huit mille neuf cent soixante-dix paroissiens, tandis que toutes les autres paroisses réunies n'en avaient que onze mille cent soixante et un.

Saint-Germain était donc pour la ville la paroisse par excellence. C'est là que les échevins prêtaient serment à leur entrée en fonctions, à la Saint-Jean-Baptiste. C'est là aussi qu'à sa sortie de l'église de Sainte-Waudru, le prévôt de Mons allait prêter serment aux échevins, lors de la prise de possession de cette dignité.

L'église de Saint-Germain était située à l'est et à peu de distance de celle de Sainte-Waudru. Elle fut brûlée à diverses époques et notamment en 1112 ou 1113, avec celle de Sainte-Waudru et la chapelle de Saint-Pierre. Elle fut reconstruite ainsi que ces édifices.

Pour avoir une idée de l'importance que les paroisses attachaient alors à leurs privilèges, il suffira de rappeler les dissensions qui s'élevèrent en 1519, quand on voulut doter l'église d'un clocher. Rien ne semble plus naturel, et cependant le différend qui se produisit prit les proportions d'un événement. Il importe de savoir que primitivement les églises de Sainte-Waudru et de Saint-Germain avaient un beffroi en commun, dans lequel le magistrat de Mons avait sa *cloche des ouvriers* et d'autres. Ce beffroi était, de même que les cloches, entretenu par moitié aux frais de la ville et par moitié à ceux du chapitre de Sainte-Waudru. Ce dernier pouvait y faire sonner autant qu'il le voulait; au contraire, il existait des prescriptions très sévères au sujet des sonneries qui devaient s'y faire pour l'église de Saint-Germain. La prétention d'avoir des cloches que le clergé de cette paroisse pourrait ébranler quand bon lui semblerait, constituait tout simplement une atteinte majeure aux privilèges du chapitre de Sainte-Waudru. L'intervention des chanoinesses voulant interdire les travaux, marqua le début de la querelle, qui devint une véritable affaire d'État. L'empereur Charles-Quint, les papes Léon X et Adrien VI, le Conseil souverain, eurent à s'occuper de cette importante question des cloches. Mais le magistrat et le chapitre de Saint-Germain avaient affaire à des adversaires tenaces. Obtenaient-ils une décision favorable, aussitôt les chanoinesses de créer des difficultés nouvelles. C'est ainsi que le magistrat ayant reçu du pape Clément VII une déclaration condamnant l'opposition de ces dames et une ordonnance enjoignant au prieur de l'abbaye du Val des Écoliers de mettre sa bulle pontificale à exécution, en faisant procéder immédiatement aux travaux du clocher, les chanoinesses arguèrent d'un vice de forme et recoururent à Marguerite d'Autriche. Il se produisit alors de véritables scènes d'opérette. Le magistrat intime aux

ouvriers l'ordre de se mettre à l'œuvre. Un huissier fait à ceux-ci défense d'obéir. L'un d'eux se moque de lui; le curé de Saint-Germain répond à l'officier public par « haultaines paroles »; quatre ou cinq cents hommes suivent l'exemple du pasteur. A raison de ces faits, le magistrat de Mons, le curé de Saint-Germain et le prieur du Val des Écoliers furent condamnés par le Conseil souverain de Hainaut à « tenir prison dans leurs logis ». Deux membres du Conseil privé les y interrogèrent; après quoi, la ville ne pouvant rester sans magistrat, ils furent rendus à la liberté sous certaines conditions. Ils s'y soumirent et le gouvernement, satisfait, suspendit les poursuites. La fameuse affaire des cloches fut alors portée devant le Grand Conseil de l'empereur. Bref, Charles en personne dut intervenir et rendit une ordonnance, le 25 juin 1531, qui mettait les parties d'accord. La création du clocher était autorisée moyennant certaines garanties accordées aux chanoinesses. Il y a plus : pour « reconnaissance », il fut stipulé que chaque année, le jour de la fête de Sainte-Waudru, le curé de Saint-Germain ou son vicaire, avec un chanoine, accompagnés de deux mambours et pour la première fois de deux échevins, seraient tenus de présenter à l'offertoire de la grand'messe de l'église de la dite sainte, une platine d'argent pesant une once, à la charge de l'église de Saint-Germain. La susceptibilité des chanoinesses au point de vue du maintien de leurs privilèges était telle, qu'après l'érection du clocher elles le firent visiter à diverses reprises, pour s'assurer que le nombre des cloches autorisées n'était pas dépassé.

L'église de Saint-Germain, que l'on dota ainsi d'un clocher en 1531, avait trois entrées, dont la principale, précédée d'un porche et surmontée d'une grande fenêtre, était située à quatre-vingts pieds de distance du chevet de l'église de Sainte-Waudru. L'une des entrées latérales était à front de la rue Samson et l'autre faisait face à la rue des Clercs. Neuf chapelles étaient construites dans l'œuvre.

Le 5 septembre 1548, un incendie, causé par l'imprudence d'un plombier, se déclara et réduisit l'église en cendres, à l'exception du clocher; le 14 décembre suivant, on en commença la reconstruction. Elle fut édifiée, selon toute apparence, d'après les règles du style ogival tertiaire. Le chœur fut beaucoup plus élevé que les nefs. Celles-ci furent accostées de chapelles construites dans l'œuvre, mais à une certaine distance l'une de l'autre. Deux grandes chapelles paraissent avoir été établies en hors-d'œuvre de chaque côté du chœur. En 1589, le feu faillit une fois encore faire sa proie du nouveau temple. « Le neuvième jour du mois de may, dit Vinchant, la tonnère fut si horrible et si véhémence, que tombant sur la flesche de l'église Saint-Germain descouvrit à jour une grande partie d'icelle. »

En 1609, la fabrique obtint du chapitre de Sainte-Waudru l'autorisation de poser un carillon dans le clocher.

Survint le siège de Mons par Louis XIV, qui dura du 15 mars au 8 avril 1691. Pendant cinq jours consécutifs, une armée de plus de cent mille hommes lança sur la ville un nombre extraordinaire de bombes, de boulets rouges et d'autres projectiles incendiaires, qui détruisirent ou endommagèrent une foule de monuments publics et d'habitations privées. L'église fut presque entièrement consumée; le clocher et le chœur furent cependant épargnés. La reconstruction s'effectua petit à petit. L'église nouvelle représentait un beau temple d'architecture moderne à trois nefs et dont le chœur avait des collatéraux ou *carolle*. Une voussure en grès couvrant un passage qui a conservé le nom de rue de la Voussure, supportait la partie de *carolle* située derrière le chœur, et au delà se trouvait la chapelle paroissiale.

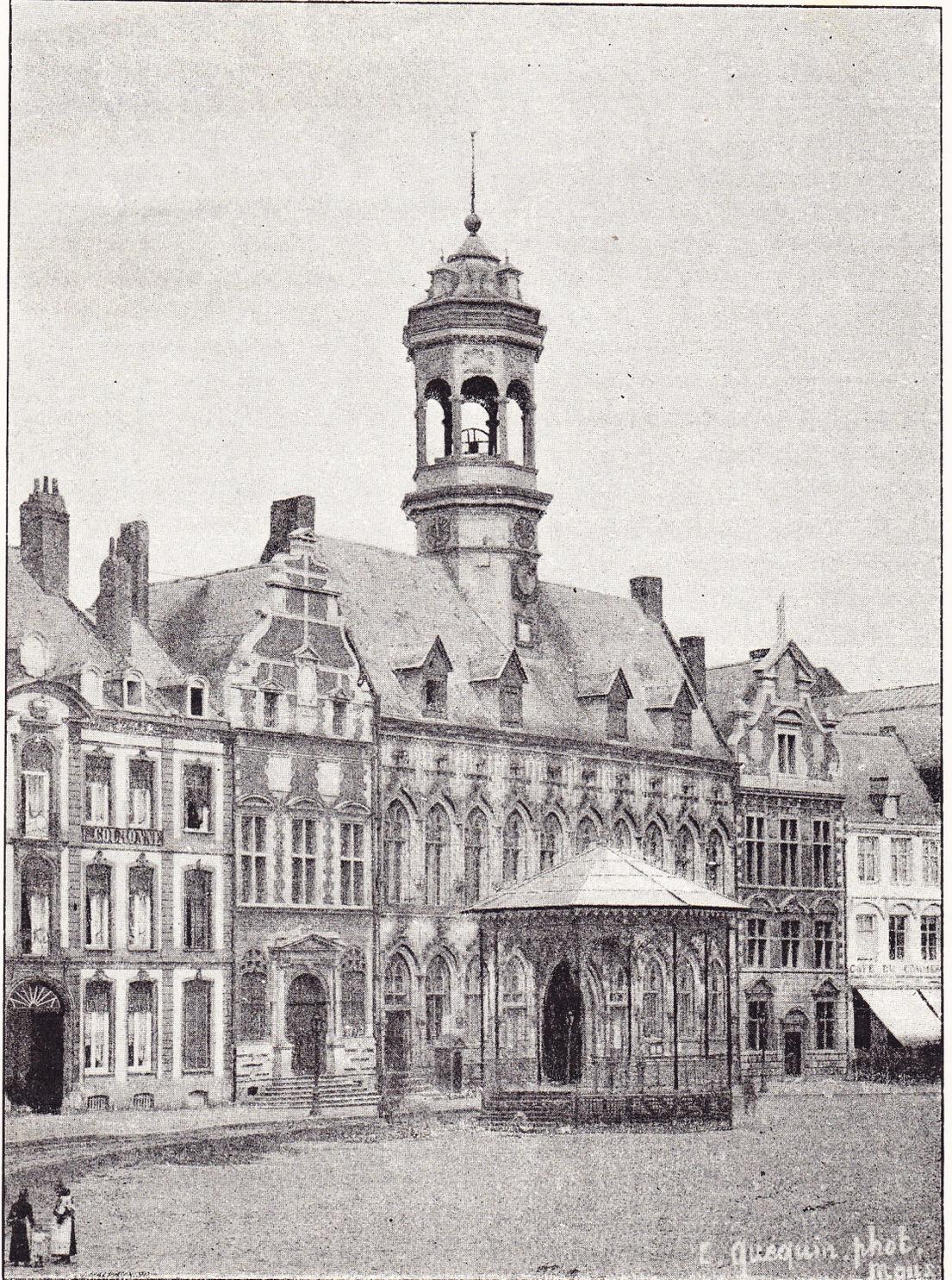
La façade de l'église faisait face au chevet de Sainte-Waudru. Trois entrées donnaient accès au temple : la première et la principale vers Sainte-Waudru; la seconde, en face de la rue des Clercs; la troisième, à front de la rue Samson. Vis-à-vis de cette dernière entrée, et de l'autre côté de la rue, se trouvaient l'école au Surplis et la porte du cimetière. Ce champ de repos s'étendait de là jusqu'à l'ancien boulevard de la ville, dans la rue Terre-du-Prince, en face de l'école dominicale. Il fut supprimé en vertu de l'édit du 26 juin 1784, de Joseph II, sur les inhumations.

L'église de Saint-Germain subsista jusqu'à la Révolution française, époque à laquelle on décréta sa suppression. Le 31 mars 1799, le gouvernement la mit en vente, et le 3 avril suivant la démolition en fut entreprise.

## L'HOTEL DE VILLE

L'hôtel de ville est un des plus anciens et des plus remarquables monuments de la ville. Sa construction remonte au règne de Philippe le Bon. A cette époque calamiteuse, les pluies, la famine et la peste, en suspendant le travail, avaient réduit les ouvriers montois à la plus profonde misère. Les magistrats, pour les nourrir, résolurent de les employer à l'édification d'un hôtel de ville. Telle est l'origine de l'édifice qui occupe le centre de la Grand'Place; il fut terminé en 1467.

Sa façade en style gothique comporte à l'étage dix fenêtres à ogive ornées d'élégants fleurons. Entre les trumeaux se voient encore les culs-de-lampe à encorbellement qui supportaient jadis des statuettes. Toute cette partie décorative a malheureusement disparu. Le rez-de-chaussée est percé à son centre d'un vaste porche formant l'entrée principale. Sur les côtés de celle-ci, trois autres issues à perron donnent accès à des locaux éclairés par cinq fenêtres semblables à celles de l'étage. Le balcon en fer ouvragé est moderne. La toiture de l'hôtel



Vue de l'hôtel de ville.

de ville est d'une époque beaucoup plus récente que l'édifice qu'elle protège et n'est pas en harmonie avec le style de celui-ci. La tourelle qui surmonte le monument date de 1718. Sous le cadran se trouve, dans un rectangle en verre dépoli, une horloge lumineuse d'un curieux effet. C'est une lanterne ingénieuse où des plaques transparentes, portant des chiffres, viennent successivement de droite à gauche se placer devant le foyer éclairant et indiquer les heures et les minutes.

La façade de l'hôtel de ville est flanquée de deux constructions en style espagnol. Celle de droite est appelée la *Toison d'or*, celle de gauche est désignée sous le nom de *salle Saint-Georges*. Cette dernière est une ancienne chapelle dont le rez-de-chaussée en style gothique a seul été conservé; un incendie a détruit le reste, que l'on a remplacé par le pignon actuel. Toutes deux étaient ornées de bas-reliefs, portant autrefois des écussons ou des portraits de souverains. Ces figures ont été martelées et détruites lors de la Révolution française, au siècle dernier.

Une particularité à signaler à la façade de l'hôtel de ville est le petit singe en fer, qu'une fantaisie de nos ancêtres y a placé à l'entrée et qui jouit à Mons d'une grande notoriété.

Pénétrons maintenant dans l'édifice. Au bas du grand escalier s'ouvre la salle des séances du conseil communal, lambrissée dans le goût du XVII<sup>e</sup> siècle; le plafond ouvragé porte la date de 1682. A l'étage, nous trouvons d'abord le *salon des portraits*, contenant des tableaux représentant les personnages montois qui se sont distingués dans les carrières les plus diverses; des médaillons rappellent les noms des illustrations dont il n'a pas été possible de se procurer les portraits. Vient ensuite le *salon boisé*, ainsi désigné à cause des boiseries à moulures rehaussées d'or qui le décorent; ce salon contient les portraits des citoyens qui ont représenté la ville de Mons et son arrondissement au Congrès national de 1830; entre les fenêtres se trouvent les bustes de nos souverains.

Une large porte donne accès au *salon gothique*, qui prend jour sur la place par les fenêtres à ogives dont j'ai parlé plus haut et qui est, le soir, éclairé par sept lustres gothiques en bronze doré. Cette salle, de vastes dimensions, est revêtue de lambris en vieux chêne à moulures et dorures. Les peintures qui la décorent remémorent les institutions du Hainaut et les magistratures communales de la ville de Mons. Au plafond se trouvent figurées les armoiries des grands baillis du Hainaut avec leur nom et la date de leur entrée en fonctions. Des banderoles portent en lettres gothiques les noms des mayeurs de Mons depuis l'année 1164 jusqu'en 1789. On remarque, en outre, placés sur les murailles, contre la corniche qui court autour de la salle, trente-deux écussons représentant les armoiries des prévôts de Mons.

Une dernière série d'écussons concourt à l'ornementation historique du grand salon. Ces écussons, beaucoup plus grands que les autres, sont en relief très prononcé et surmontés de couronnes. Ils sont appliqués les uns au-dessus des pilastres de battement des portes, les autres entre les archivoltés des fenêtres. On en compte dix-sept, figurant les armoiries des différentes dynasties ou des divers pouvoirs qui ont régné sur le Hainaut.

Voici maintenant aux parties supérieures des portes de petites banderoles blanches portant inscrits en rouge les noms des maîtres d'artillerie. Une dernière suite d'inscriptions se déroule autour du salon sur la frise des lambris, et rappelle les noms des premiers magistrats ou premiers échevins de la ville de Mons qui présidaient ce corps militaire.

Enfin, la décoration du salon gothique est complétée par des tableaux qui représentent des faits de notre histoire. La première de ces œuvres est due au pinceau de M. André Hennebicq et nous montre Baudouin VI, comte de Hainaut, donnant ses fameuses chartes dans l'assemblée solennelle tenue au château de Mons en 1200. La seconde toile est de M. Louis Paternostre et représente l'attaque par les Nerviens du camp de Cicéron. Le troisième épisode a été reproduit par M. Modeste Carlier. : c'est Baudouin V distribuant des armes aux bourgeois de Mons, en 1182, pour la défense de leur cité contre les troupes coalisées du duc de Brabant, du comte de Flandre, de l'archevêque de Cologne et de quelques autres princes.

Le grand salon gothique communique par deux portes élevées avec la *salle des états*, qui servait jadis de lieu de réunion à l'ordre de la noblesse des états du Hainaut. Cette salle est décorée en style de l'époque de Louis XIV. Le trumeau de la cheminée est occupé par un ancien tableau représentant le comté sous les traits d'une nymphe accompagnée des quatre lions héraldiques du Hainaut; un génie lui présente la carte de la province; dans le lointain, une vue de Mons au XVII<sup>e</sup> siècle. Le plafond retrace des épisodes glorieux de l'histoire de la ville et consacre la gloire et la bravoure militaire de ses habitants.

Les noms inscrits autour du plafond dans la frise d'encadrement sont ceux des membres du magistrat de Mons anobli par le roi d'Espagne Charles II, en 1678, à la suite de la belle défense de la ville par les bourgeois. Malgré la famine et un blocus rigoureux, ces derniers résistèrent aux efforts d'une nombreuse armée française commandée par le maréchal de Luxembourg, jusqu'au jour où les Espagnols et leurs alliés vinrent délivrer la ville assiégée.

COLLECTION NATIONALE



MONS

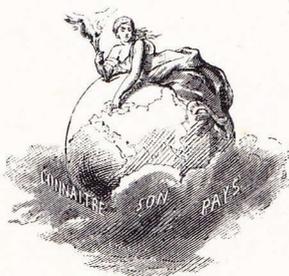
ET LE BORINAGE

BELCEIL. — L'ABBAYE DE CAMBRON

PAR

ALBERT DUBOIS

PHOTOGRAPHIES DE E. QUÉQUIN  
ET NOMBREUSES GRAVURES



BRUXELLES

J. LEBÈGUE ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46